

OFFRE D'EMPLOI

LA CITÉ MUSICALE METZ recrute une / un RESPONSABLE DE PRODUCTION

À 1h20 de Paris, aux frontières du Luxembourg, de l'Allemagne et de la Belgique, la ville de Metz, ville d'eau et de jardins et berceau de l'écologie urbaine, se caractérise par une excellente qualité de vie. Elle a été désignée membre du Réseau des Villes créatives de l'Unesco dans le domaine de la musique en 2019 et se singularise par un fort dynamisme culturel.

Maison de toutes les musiques et de la danse à Metz, la Cité musicale-Metz regroupe le Syndicat mixte de l'Orchestre national de Metz Grand Est (72 musiciens permanents) et l'EPCC Metz en Scènes qui gère les trois salles de spectacle de la ville (Arsenal Jean-Marie Rausch, BAM et Trinitaires). Avec plus de 300 manifestations par an, la Cité musicale-Metz développe un projet ambitieux et unique au plan national, au service de la création et de l'innovation artistique, à la croisée de toutes les esthétiques musicales. Elle propose également un projet éducatif, citoyen et territorial en direction de toutes les générations et des publics les plus éloignés de l'offre culturelle.

Les deux établissements gèrent un budget global de 15M€ et s'appuient sur une organisation commune et mutualisée, composée de 143 salariés.

Description du poste :

Sous l'autorité de l'Administrateur de la Cité musicale-Metz et en étroite collaboration avec la direction artistique ainsi que l'ensemble des porteurs de projets (programmateur Musiques actuelles, responsable du service éducation et médiation, responsable de l'accompagnement et des studios etc.), la.le responsable de la production est responsable du montage, de la mise en œuvre et du suivi des projets artistiques de l'EPCC Metz en Scènes. Il.elle contribue également à l'élaboration de leur bilan.

Les projets artistiques désignent l'ensemble de la programmation portée par Metz en Scènes : concerts et spectacles à l'Arsenal Jean-Marie Rausch, à la BAM et aux Trinitaires, accueil en résidences d'artistes, concerts hors les murs, autres projets spécifiques (expositions, enregistrements et captations audiovisuelles...).

A ce titre, la.le responsable de production aura en charge les missions suivantes :

Montage et faisabilité des projets artistiques :

- assurer l'évaluation financière et contractuelle des projets : élaboration des budgets prévisionnels en étroite collaboration avec l'artistique et la technique, évaluation des montages contractuels (coproductions, coréalizations, productions déléguées, résidences...) dans le respect des règles liées à la nature juridique de l'établissement,
- participer, en lien avec les porteurs de projet, à la négociation des contrats (cession, cachets, frais annexes...) et contribuer à la maîtrise générale des coûts,
- coordonner le montage de dossiers de financements : veille et suivi des appels à projets spécifiques (DRAC, Région, sociétés civiles...) et des montages des dossiers en lien avec les porteurs de projets (CNV, ONDA, SACEM...).

Mise en œuvre opérationnelle des projets artistiques :

- assurer la coordination entre les services support (technique, communication, billetterie, comptabilité,...) et les porteurs de projets (direction artistique, service éducation et médiation) et garantir la fluidité de la circulation de l'information,

- superviser l'élaboration des contrats d'engagement des artistes, contrats de cession avec des ensembles, compagnies ou groupes, coproductions ou coréalizations, conventions de résidences... dans le respect de la réglementation,
- organiser, en lien avec les chargées de production, le suivi opérationnel et logistique des projets : organisation des transports et hébergement des artistes, accueil, catering, suivi des conventions avec les structures d'hébergement et contribution à la mise en œuvre des marchés publics liés aux prestations,
- garantir, en lien avec les chargées de production, le suivi déclaratif des droits d'auteurs et autres taxes liées à la présentation des manifestations (CNV, SACEM, SACD),
- appliquer et faire appliquer les réglementations liées au spectacle vivant (droit social, fiscal, sécurité...),
- Répondre aux enquêtes et études dans le périmètre de sa fonction.

Evaluation des projets artistiques et suivi budgétaire :

- suivre et analyser l'exécution budgétaire via un reporting mensuel de la consommation du budget de production, et proposer des mesures d'optimisation des ressources,
- contribuer au suivi et à l'évaluation des activités des porteurs de projet en fournissant des analyses budgétaires et des indicateurs,
- assurer la mise à jour et le suivi des budgets de production de chaque projet jusqu'aux budgets réalisés,
- garantir l'exhaustivité des engagements dans le système comptable ainsi que la bonne validation des services faits,
- élaborer des prévisions de fin d'année sur la base des budgets corrigés des événements de la période en cours,
- participer à l'élaboration des bilans d'activité annuels en assurant le suivi et l'analyse des indicateurs de production, en cohérence avec les objectifs définis par l'établissement.

Encadrement :

- Organiser et planifier la répartition de l'activité d'une équipe composée de 4 chargées de production et éventuellement de personnel intermittent,
- Animer l'équipe en favorisant un cadre de travail collaboratif et en accompagnant les chargées de production dans la gestion de leurs missions et la montée en compétences.
- Assurer des permanences lors des manifestations et garantir la coordination efficace de l'équipe sur le terrain.
- Être un interlocuteur référent pour son équipe, capable de gérer les imprévus et d'apporter des solutions adaptées aux contraintes de production.

FORMATION ET EXPERIENCE.

Formation supérieure BAC +5.

Expérience minimum de 5 ans dans un poste similaire au sein d'une structure de spectacle vivant.

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

Excellente connaissance du secteur musical, ainsi que des réseaux professionnels locaux et nationaux.

Très bonne connaissance des règles économiques propres au secteur musical.

Maîtrise des méthodes et outils de pilotage de projet.

Solides compétences budgétaires et maîtrise des outils informatiques.

Parfaite maîtrise du cadre juridique applicable à l'engagement d'artistes et aux différentes typologies de contrats.

Aptitude à l'analyse et à l'optimisation des organisations.

Anglais courant souhaité.

SAVOIR-ETRE PROFESSIONNELS

Rigueur et grandes qualités relationnelles.

Capacités de négociation, d'organisation, d'anticipation et de planification.

Bonne capacité d'adaptation et à faire du lien avec les acteurs internes.

Capacités managériales et sens du travail en équipe.

Grande disponibilité.

Type de contrat :	CDI contrat de travail de droit privé régi par la convention collective des entreprises artistiques et culturelles - CCNEAC.
Localisation :	Metz : lieu de travail principal Arsenal Jean-Marie Rausch - présences régulières sur l'ensemble des sites de la Cité musicale-Metz.
Rémunération :	selon expérience, Groupe 4 de la grille de salaires de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles + prime annuelle. Avantages : titres-restaurant, œuvres sociales comité social et économique.
Durée du travail :	Forfait annualisé 218 jours - contraintes horaires spécifiques liées à l'activité spectacle (soirées, week-end...).
Candidature :	date limite le 25 mars 2025 - CV et lettre de motivation à transmettre à l'attention de Céline Jacquot, Responsable des ressources humaines - recrutement@citemusicale-metz.fr - <u>EPCC METZ EN SCENES - 3 Avenue Ney - 57000 METZ</u>
Prise de fonction :	Mai 2025.